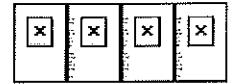


De: Belga News Agency <no-reply@belga.be>
Envoyé: mercredi 4 juillet 2018 11:52
À: ~~Schmetz Fernand~~
Objet: TC Liège - Des avocats s'inquiètent des conditions de détention de leurs clients



TC Liège - Des avocats s'inquiètent des conditions de détention de leurs clients

LIEGE 04/07 11:52 (BELGA)

Deux avocats ont sollicité mercredi devant le tribunal correctionnel de Liège l'application de mesures de sursis pour le surplus de la détention préventive en faveur de leurs clients qui subissent actuellement les effets de la grève des gardiens de prison. Selon ces avocats, les conditions de détention sont devenues exécrables. Les deux prévenus actuellement détenus ont été jugés en leur absence mais représentés par leurs avocats car, en raison de la grève des gardiens de prison ou du personnel chargé de leur transfèrement, plus aucun détenu n'est acheminé vers le palais de justice de Liège. Ces deux prévenus, en séjour illégal, avaient été impliqués dans un vol de matériel à la FNAC de Liège au début du mois d'avril.

Le parquet a sollicité contre eux des peines de 10 mois de prison pour le vol avec violences et des peines complémentaires d'un mois pour le séjour illégal. Leurs avocats ont sollicité l'application rapide d'un sursis pour le surplus de la détention préventive et ont mis en évidence les conditions actuelles de détention de leurs clients lors de leurs plaidoiries.

"Ces conditions de détention sont devenues exécrables. Les détenus n'ont plus accès à leurs familles, au téléphone, aux visites, aux préaux et ils sont enfermés toute la journée. Ils n'ont droit qu'à une douche par semaine et à un repas par jour. Ils sont comme des animaux en cage. De telles conditions de détention n'enseignent rien aux détenus", ont commenté Me Töller et Me Montiel-Corte à la sortie de l'audience.

Le jugement sera prononcé le 13 juillet.

Keywords:

JUDICIAIRE / TC LIÈGE / AGENDA / BRIEF / SHORT

Metadata:

INT 3 GEN fr Author: COR 505

ID: 94388712